



**ONG Afrique Solidarité – Suisse
ASOL**

*PROJET D'EQUIPEMENT DES FORMATIONS SANITAIRES
DU CAMEROUN EN MATERIEL ET EQUIPEMENT
MEDICAUX*

*Rapport d'activités
2007-2012*



Table des matières

<i>Introduction</i>	3
<i>I. Approche et méthodologie</i>	3
<i>II. Activités menées</i>	4
1. <i>lutte contre le VIH ;</i>	4
2. <i>encadrement des groupes</i>	4
3. <i>Appui aux services de santé</i>	5
2007 – 2009.....	5
2010 - 2012	6
4. <i>Répartition des Bénéficiaires</i>	6
<i>III. Les donateurs d'asol</i>	7
<i>IV. Evaluation du projet</i>	7
1. <i>Objectifs de l'évaluation</i>	8
2. <i>Méthodologie d'évaluation</i>	8
3. <i>Résultat de l'évaluation</i>	8
A. <i>Points forts du projet</i>	9
B. <i>Les points faibles du projet</i>	9
<i>V. Recommandations</i>	10
<i>VI. Perspectives</i>	10
A. <i>Equiper les centres de santé en matériel et mobilier médical</i>	10
B. <i>Fournir des médicaments et/ou consommables médicaux aux formations sanitaires</i>	11
C. <i>Mettre sur pied un programme Hôpital Vert Ecologique</i>	11
D. <i>Améliorer l'accès à l'eau potable en milieu hospitalier</i>	12
<i>Conclusion</i>	12

Introduction

Le ministre Camerounais de la Santé Publique, ANDRE MAMA FOU DA a souligné Dans son discours d'ouverture des assises de la 18e conférence médicale nationale du Cameroun le 15 Décembre 2009 au Palais des congrès de Yaoundé. D'entrée de jeu que : « *la santé est un droit, une exigence pour tous les citoyens sans discrimination* ». Il a par la même occasion invité, tous les acteurs du processus à améliorer l'image de la santé dans notre pays en améliorant les soins dès l'accueil jusqu'au traitement des patients.



Au Cameroun, l'offre de service sanitaire reste largement en deçà des attentes, que ce soit au niveau du nombre de structures disponibles par rapport aux populations, aux niveaux de la qualité et du coût de la prestation des soins de santé. Des statistiques faites en 2006 révèlent que, le Cameroun avec ses 18 millions d'habitants environ disposait seulement 2 444 centres de santé intégrés fonctionnels, dont 155 centres médicalisés d'arrondissement, 154 hôpitaux de district, 10 hôpitaux régionaux, 02 centraux, 02 généraux, 01 centre hospitalier universitaire, 01 gynéco obstétrique et pédiatrique, et 02 hôpitaux de référence servant de centre d'application pour les écoles de médecine.

L'ONG Afrique Solidarité – Suisse (ASOL), est une organisation humanitaire de droit Suisse qui œuvre au Cameroun depuis 2006. ASOL a pour principal champs de bataille, la



lutte contre la pauvreté à travers la participation au développement intégral de la personne et l'accès des pauvres à une plus grande dignité. Pour répondre au principe de subsidiarité ASOL mène des activités de santé à travers trois sous-thèmes :

- La lutte contre le VIH/SIDA ;
- L'accompagnement des groupes ;
- L'appui aux Services de Santé.

I. Approche et méthodologie

Toutes les activités d'animation en santé d'ASOL se déroulent en collaboration avec la commune, le personnel des formations sanitaire et les membres de la communauté. ASOL met un point d'honneur dans le soutien des personnes vivant avec le VIH/SIDA. En outre elle mène des



campagnes de sensibilisation et de prévention contre les MST, VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies. Elle apporte également un appui à la construction, à la restauration et à l'équipement des structures sanitaires. ASOL facilite les conditions de prise en charge des malades par l'octroi du matériel et équipement médicaux, ainsi que des médicaments de première nécessité dans les établissements hospitaliers en milieu urbain et rural.

II. Activités menées

1. La lutte contre le VIH ;



Pour ce qui est de la lutte contre le VIH/SIDA, ASOL développe particulièrement les activités visant :

- ▲ L'organisation des activités spécifiques pendant la semaine mondiale de lutte contre le VIH/SIDA ;
- ▲ Le conseil pour le dépistage volontaire ;
- ▲ La prise en charge des PVVS ;
- ▲ La prise en charge des orphelins et enfants vulnérables ;
- ▲ La prise en charge des IST.
- ▲ La contribution à la réduction de la

propagation de la pandémie du VIH/sida et de ses effets, en améliorant :

- La prévention
- La prise en charge globale
- Le respect des droits des personnes les plus vulnérables face au VIH/sida, notamment les femmes et les personnes infectées

2. L'Encadrement des groupes

ASOL appui de même des organisations à la base dans la lutte contre le VIH/SIDA et autres maladies, à travers la signature des conventions de partenariat. On peut citer :

- ▲ *ODEFCOM afin de réduire les décès liés aux IST/VIH/SIDA dans l'arrondissement de Mbalmayo à l'horizon 2011. 55 femmes dans 37 villages de l'arrondissement de Mbalmayo, Région du centre ont participé à des séances régulières de sensibilisation et ont contribué à mobiliser les communautés pendant trois années de 2008-2011.*
- ▲ *« Eveil Jeunes», Projet de prévention du VIH / SIDA auprès des jeunes en milieu rural dans les Arrondissements de LOKOUNDJE, BIPINDI dans le SUD ; LOMIE dans l'EST –CAMEROUN, ce projet est encore en cours.*



3. L'Appui aux services de santé



Le matériel médical est plus que jamais d'une importance capitale dans la vie des hommes. Entre autres, il permet de faire un diagnostic, d'entretenir la santé au quotidien ou pour procurer un confort et bien-être à certaines personnes. Nul être humain n'est à l'abri d'éventuelles maladies et suivant leur ampleur, le recours à ces instruments peut s'avérer bénéfique. Que vous soyez un professionnel de la médecine ou un particulier, ils sont toujours très utiles pour surveiller sa santé.

Au Cameroun, les salles d'accouchement, dans leur grande majorité, sont dépourvues soit du personnel adéquat, soit de tout équipement ou matériel de base. Ce n'est pas du fait d'un mauvais sort que les femmes camerounaises perdent plus que les autres femmes du monde leur vie en accouchant. C'est du fait des insuffisances dans le système de santé. Le danger ne se limite pas aux femmes qui sont en train d'accoucher, il concerne tout le monde. C'est pourquoi de nombreux camerounais accordent de moins en moins confiance aux établissements de santé quand il y en a, proches d'eux, ou ceux lointains, difficiles d'accès et, cela, même quand ils sont obligés d'être internés, et quand le mal devient insupportable.

Fort de ce qui précède, ASOL facilite l'accès aux soins de santé et la prise en charge des patients les plus démunis par l'équipement des centres de santé et l'octroi des médicaments de première nécessité.

2007 - 2009

Au cours de cette période, ASOL a équipé au total 21 formations sanitaires réparties ainsi qu'il suit :

- 04 hôpitaux de district ;
- 09 centres de santé Publiques ;
- 02 Centres Médicaux d'Arrondissement ;
- 02 Centres de santé Privés Catholiques ;
- 02 centres de santé privés laïcs ;
- 02 infirmeries.





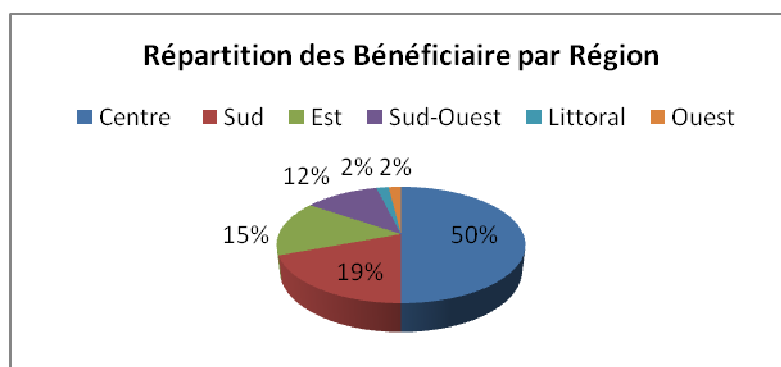
Pendant cette période ASOL a équipé au total 31 formations sanitaires réparties ainsi qu'il suit :

- 04 hôpitaux de district ;
- 01 PMI ;
- 20 centres de santé publiques ;
- 02 centres de santé privés ;
- 03 infirmeries publiques ;
- 01 infirmerie catholique.

Depuis sa création au Cameroun, ASOL a équipé **52 formations sanitaires** en matériel et équipements médicaux (Tables de soins, vêtements pour personnel de santé, brancards...). 13 formations sanitaires sur les 52 ont reçu du matériel informatique. Les 52 Centres de Santé sont répartis sur 6 régions du pays à savoir le Centre, le Sud, l'Est, le Sud Ouest, le Littoral, l'Ouest. Ces donations couvrent une population bénéficiaire estimée à 916 970 personnes. *Pour le contenu des dons cf. annexes.*

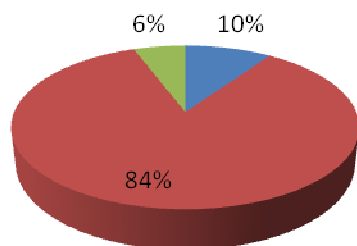


4. Répartition des Bénéficiaires



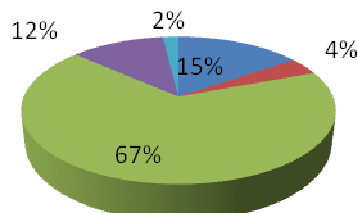
Répartition des bénéficiaires par secteur

■ Privé ■ Publique ■ Catholique



Répartition par catégories

■ Hôpitaux de district ■ CMA
■ Centres de santé ■ Infirmeries
■ PMI



III Les donateurs d'asol



Afin de faire face à ses engagements dans le volet de la santé, ASOL a signé plusieurs contrats de donation avec des partenaires dont les plus significatifs sont les suivants :

Le contrat de donation¹ signé entre La Confédération Suisse à travers le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) et Afrique Solidarité – Suisse.

La réaffectation du matériel informatique signé par la ville de Genève pour ASOL².

IV Evaluation du projet

¹ Cf. Annexe 2

² Cf. annexe 3

1. Objectifs de l'évaluation

Après 7 années de fonctionnement, le personnel d'ASOL a organisé une autoévaluation de la mise en œuvre du projet, cette évaluation a été ordonnée par le conseil d'administration et s'est déroulé pendant le mois de décembre 2012. Les objectifs de cette évaluation se déclinent ainsi qu'il suit :



- Assurer le suivi des donations ;
- Retracer le patrimoine de l'organisation ;
- Suivre les structure partenaires et bénéficiaires ;
- Faire l'état de lieux actuels des dons reçus ;
- Evaluer la méthodologie de mise en œuvre ;
- Evaluer les nouveaux besoins.

2. Méthodologie d'évaluation



L'évaluation a été conduite par le représentant national d'ASOL qui a mené son équipe sur les sites des distributions des donations antérieures.

Un questionnaire a été conçu à cet effet qui comportait quelques questions sur les domaines suivants :

- Les informations générales sur la formation sanitaire (district de santé, aire de santé, effectif et grade du personnel, années d'existence, type de soins administrés, fréquentation du centre...) ;
- Information sur les infrastructures disponibles (nombre de salles d'hospitalisation ou d'observation, disponibilité des latrines, d'électricité, d'un point d'eau...) ;
- Une rencontre avec le responsable de la formation sanitaire a permis comprendre à quel point le matériel reçu a été utile et s'ils ont connu des difficultés particulières quant à son utilisation. Enfin, dans l'optique de la poursuite du partenariat, les chefs de formations sanitaires ont exprimé les besoins qui sont les leurs actuellement.

3. Résultat de l'évaluation

De cette évaluation, l'équipe d'ASOL a tiré un certain nombre de conclusions qui peuvent être exprimées en termes de points forts et points faibles.

A. Points forts du projet



- Les dons ont effectivement atteints les bénéficiaires ;
- Le matériel remis était et reste neuf et de très bonne qualité ;
- Les bénéficiaires sont satisfaits de la qualité du matériel et pour la plupart ils en ont fait très bon usage ;
- Les chefs de centres qui n'étaient pas encore en poste au moment des donations s'en sont servi à leur arrivé ;
- Le matériel d'équipement est encore disponible à plusieurs endroits mais les consommables sont épuisées

B. Les points faibles du projet

- Absence quasi-totale du Ministère de la Santé Publique dans les activités ;
- Certaines donations ont été récupérées à des fins politiques ;
- Manque de comité de gestion au sein de la formation sanitaire ;
- Non implication de la population à la gestion du matériel ;
- Absence totale de logistique et du personnel d'ASOL après les donations ;
- Très faible voire l'inexistence d'un système de supervision et de monitoring et évaluation des activités par les parties prenantes ;
- Mauvais entretien du matériel dans certaines formations sanitaires ;
- Méconnaissance du projet par les populations bénéficiaires.



V. *Recommandations*



Face aux limites notées suite à la mise en œuvre du projet d'équipement des centres de santé dans certaines régions du Cameroun pendant les 07 dernières années, et pour la suite des activités dans ce domaine, ASOL Préconise :

- La signature d'une Convention de partenariat avec le Ministère de la Santé Publique ;
- La constitution et l'accompagnement des comités de santé et comités de gestion dudit équipement ;
- Un suivi évaluation permanent et l'accompagnement des techniciens de la santé à l'utilisation du matériel.

VI. *Perspectives*

Dans le domaine de la Santé, des efforts remarquables dans la disponibilité des médicaments, et l'accessibilité aux soins pour les démunis par la subvention massive de certains actes et produits pharmaceutiques sont faits par l'Etat, tout comme par l'UNHCR et ses partenaires médicaux. Mais, on observe encore de sérieuses entraves liées au manque d'équipements et à la disponibilité limitée de certaines commodités telles que les tenues de travail pour le personnel traitant et les tenues de chambres et literie pour les malades. Bien que relativement peu connus, ces équipements constituent une source de motivation et un gage de sérénité pour les clients ainsi que les prestataires de soins.



Afrique Solidarité – Suisse se propose d'apporter sa contribution pour :

A. *Equiper les centres de santé en matériel et mobilier médical*



ASOL est une organisation qui dispose d'une expérience avérée en matière d'appui à l'équipement médical et aux médicaments de première nécessité dans plusieurs régions du Cameroun. Le nouveau contexte ici est celui des communautés où vivent des populations réfugiées dans l'Est du Cameroun. Réaliser un projet d'appui à l'équipement médical, c'est-à-dire mettre du matériel médical à disposition d'une structure de santé, est

une action complexe qui s'inscrit dans un domaine sensible, celui de la santé, où les enjeux sont importants, voire vitaux.

A cet effet, la tenue de travail ou pour patient constitue non seulement un identifiant, mais aussi un gage de sécurité et de protection car matérialisant le respect des précautions universelles. Très souvent, ces équipements ne sont pas toujours accessibles.

Le but d'un tel programme est l'amélioration de la qualité et/ou de la capacité de soins. Les impacts positifs attendus de ce programme sont :

- L'optimisation des conditions de travail du personnel médical ou paramédical ;
- L'amélioration des conditions d'accueil des patients ;
- Le renforcement du pouvoir économique du centre de santé par l'appui en médicament ;
- L'augmentation de la capacité d'accueil des centres de santé.



B. Fournir des médicaments et/ou consommables médicaux aux formations sanitaires



Dans le but de faciliter l'accès aux soins pour les personnes démunies (réfugiés centrafricains et vulnérables hôtes) et garantir le fonctionnement des pharmacies communautaires, Afrique Solidarité – Suisse va apporter un appui en médicaments et/ou consommables médicaux à 06 formations sanitaires des districts de santé de Bertoua, Bétaré-Oya et Garoua-Boulai.

C. Mettre sur pied un programme Hôpital Vert Ecologique

Les établissements hospitaliers à l'Est du Cameroun en général et en particulier dans les communautés rurales qui ont accueilli l'arrivée massive des populations réfugiées connaissent de grosses difficultés dans la pratique des règles d'hygiène élémentaires tant par les malades que par les membres de leurs familles. Ces établissements devraient être accompagnés dans des activités telles :



- La gestion des déchets médicaux ;
- La création d'espaces verts ou la plantation et l'entretien des arbres autour de la formation sanitaire.

D. Améliorer l'accès à l'eau potable en milieu hospitalier



L'accès à l'eau potable en communauté comme dans des établissements sociaux publics constitue un défi vital. Dans les ménages, il est important non seulement de pouvoir préserver la qualité de l'eau, mais aussi de pouvoir rendre ce précieux liquide propre à la consommation lorsqu'il viendrait d'une source non protégée.

Pour y parvenir, Afrique Solidarité – Suisse, avec l'appui de l'UNHCR compte réaliser la construction de forage dans 02 centres de santé.

Conclusion

Afrique Solidarité Suisse s'est engagé à participer au bien être des populations Camerounaises en améliorant les conditions de prises en charges de celles-ci au sein des établissements hospitaliers, ainsi qu'à apporter sa pierre dans le combat planétaire qu'est la lutte contre le VIH/SIDA.

Au bout de 07 années d'exercice, il ressort qu'ASOL malgré sa jeunesse, est une organisation qui s'est appuyée sur de solides partenariats extérieurs pour contribuer de manière significative à l'atteinte des objectifs qu'elle s'est fixés.

